

**GPE
2025**



**PLAN
STRATÉGIQUE**

AVANT-PROPOS
DU PRÉSIDENT ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**JAKAYA
MRISHO
KIKWETE**



**SUSAN
LIAUTAUD**



**PRÉSIDENTE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

**VICE-PRÉSIDENT DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Partenariat mondial pour l'éducation a beaucoup fait pour les enfants depuis sa création il y a près de vingt ans, en permettant à 160 millions d'enfants, filles et garçons, d'aller à l'école et d'apprendre. Et pourtant, la pandémie de COVID-19 menace de réduire à néant nombre de ces gains et de creuser les inégalités face à l'éducation.

Même avant la pandémie, plus de 250 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés, et des millions d'autres avaient un niveau scolaire insuffisant pour leur âge. Dans les pays à faible revenu, quatre enfants sur cinq sont incapables de lire ou d'écrire un texte simple à l'âge de 10 ans. C'est pourquoi les enfants

à travers le monde se tournent vers leurs aînés pour qu'ils produisent des changements porteurs de transformations. Et c'est précisément l'objectif de la stratégie GPE 2025.

Le plan stratégique du GPE vise à améliorer la qualité des apprentissages, l'équité et l'inclusion pour les enfants les plus défavorisés, notamment les filles, les enfants déplacés ou touchés par des crises, et les enfants handicapés. Il aide les pays à apporter des améliorations qui changeront la donne dans leurs systèmes éducatifs, ce qui permettra à davantage de filles et de garçons d'aller à l'école et d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir dans un monde complexe,

notamment en développant leur aptitude à la vie sociale ou à la résolution de problème, et en développant leur esprit critique.

Le changement transformationnel ne s'opérera pas du jour au lendemain, et non sans un effort financier. C'est pourquoi nous prions instamment les pays donateurs et les partenaires de développement d'augmenter le financement de l'éducation, afin de pouvoir préserver et accroître le volume, l'efficacité et l'équité des financements nationaux. Le GPE compte mobiliser 5 milliards de dollars pour mettre en œuvre l'ambitieux plan décrit dans les pages qui suivent. Nous espérons pouvoir compter sur vous, pour le bien de tous nos enfants.

INTRODUCTION

« Le GPE 2025 vise la réalisation d'un changement profond pour aider les pays partenaires à protéger les acquis du passé et à progresser vers des systèmes éducatifs plus résilients. »

Le GPE est né de la foi inébranlable que chaque enfant a droit à l'espoir, aux possibilités et aux moyens d'action qu'offre une éducation de qualité, et d'une volonté commune d'œuvrer au sein d'un partenariat pour que les enfants les plus marginalisés au monde puissent exercer pleinement ce droit. Cet esprit de dévouement collectif a fait du GPE le partenariat abouti entre plusieurs parties prenantes qu'il est aujourd'hui, et le fonds d'envergure mondiale le plus important dont l'unique vocation est de transformer l'éducation dans les pays à faible revenu. Son modèle unique a aidé les pays partenaires à améliorer de façon significative l'accès, la qualité des apprentissages et l'équité, et des centaines de millions de filles et de garçons à obtenir de meilleurs résultats.

Les défis restent cependant énormes. Même avant la COVID-19, le monde était loin de pouvoir réaliser l'Objectif de développement durable 4. Des millions d'enfants et de jeunes

étaient laissés à la traîne, sans les compétences dont ils ont besoin pour survivre et réussir au XXI^e siècle. Les perturbations économiques et sociales causées par la pandémie de COVID-19 menacent d'effacer les progrès accomplis, de creuser davantage les inégalités et de transformer la crise en un désastre pour les enfants et les jeunes les plus marginalisés. Les enjeux n'ont jamais été aussi importants.

Pour cette raison, la stratégie GPE 2025 préconise une transformation profonde. Les ministres de l'Éducation des pays partenaires du GPE ont appelé de leurs vœux un effort collectif sans précédent visant à transformer l'apprentissage et faire avancer les pays rapidement. Notre nouveau cadre stratégique mettra en œuvre les financements et les partenariats voulus pour susciter les changements radicaux qu'ils demandent instamment. Ensemble, nous pouvons non seulement préserver les acquis,

« Nous apportons des changements hardis à notre modèle opérationnel afin de réaliser nos ambitions. Et nous intégrons l'égalité des genres dans tout ce que nous entreprenons. »

mais aussi accélérer les progrès vers des systèmes d'éducation plus résilients fondés sur l'équité, l'inclusion, la qualité et l'efficacité.

Nous apportons des changements hardis à notre modèle opérationnel afin de réaliser nos ambitions. Notre processus d'octroi des financements sera plus souple, tenant compte des contextes et des besoins des pays, et nous investirons davantage dans la capacité organisationnelle, le suivi et l'apprentissage au niveau des pays pour nous assurer que les pays partenaires mènent des réformes ambitieuses et suscitent des changements pérennes.

L'égalité des genres sera au centre de toutes nos interventions, faisant fond sur les avancées réalisées par de nombreux pays partenaires vers la parité dans le secteur de l'éducation, tout en reconnaissant que beaucoup reste à faire pour lever les obstacles systématiques – et divers – qui empêchent les filles et les garçons de réaliser pleinement leur potentiel grâce à l'éducation et dans la société. Des financements supplémentaires seront ajoutés pour contribuer à resserrer les écarts entre les filles et les garçons, la priorité étant accordée aux pays dans lesquels l'éducation des filles est le plus en retard.

La stratégie 2025 du GPE préconise des dépenses publiques en faveur de l'éducation plus équitables et efficaces, en même temps qu'elle offre des mécanismes de financement innovants conformément au vœu des pays partenaires, notamment des dispositifs de cofinancement et de remise de la dette, et élargit le champ d'action du Fonds à effet multiplicateur du GPE, appliqué avec succès.

Les enfants du monde ont besoin que nous agissions maintenant, et nous ne pouvons pas faillir.

GPE 2025 PLAN STRATÉGIQUE 2021 – 2025

PRINCIPES

- L'éducation en tant que bien public, droit humain et facilitateur des autres droits
- La concentration de nos ressources sur l'apprentissage, l'équité et l'inclusion au profit des enfants et des jeunes les plus marginalisés, notamment ceux qui vivent dans un pays fragile ou touché par un conflit
- La réalisation de l'égalité des genres
- Une concertation sur les politiques à mener inclusive et fondée sur des données factuelles, à laquelle participent les autorités nationales, les bailleurs de fonds, la société civile, les enseignants, les acteurs philanthropiques et le secteur privé
- L'amélioration de l'efficacité du développement en harmonisant et alignant l'aide sur les systèmes nationaux
- L'octroi d'une aide visant à promouvoir l'appropriation par les pays et les priorités identifiées à l'échelle nationale, qui soit liée à l'amélioration des résultats des pays en matière d'équité et d'apprentissage
- La promotion de la responsabilité mutuelle et de la transparence au sein du partenariat
- Une action conforme à notre conviction selon laquelle un partenariat inclusif est le moyen le plus efficace d'obtenir des résultats en matière de développement

VISION

UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR CHAQUE ENFANT.

MISSION

Mobiliser des partenariats et des investissements pour transformer les systèmes éducatifs des pays en développement, en ne laissant personne de côté.

BUT

Favoriser l'accès, les acquis scolaires et l'égalité des sexes grâce à des systèmes éducatifs équitables et inclusifs conçus pour le XXI^e siècle.

AXES PRIORITAIRES

Accès à l'éducation ; apprentissage précoce ; volume, équité et efficacité du financement intérieur ; égalité des genres ; inclusion ; apprentissage ; qualité de l'enseignement ; forte capacité d'organisation.

OBJECTIFS



Renforcer la prise en compte de l'égalité des genres dans la planification et l'élaboration des politiques pour un impact systémique.



Coordonner les actions et les financements pour des changements en profondeur.



Renforcer les capacités, s'adapter et apprendre pour promouvoir des résultats à grande échelle.



Mobiliser les partenaires et les ressources nationaux et internationaux pour des résultats durables.

CONTEXTE

L'éducation est un droit humain

Nous méritons tous d'être instruits et l'éducation devrait nous être garantie sans exclusive, quels que soient notre identité, le nom que nous portons, là où nous résidons et l'objet de nos affections. Il y a plus de 70 ans, cette vérité fondamentale était inscrite dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Depuis la création de l'Organisation des Nations-Unies, la communauté internationale n'a cessé d'affirmer que l'éducation est non seulement un droit, mais aussi une passerelle pour l'exercice de nos autres droits humains et la pleine participation à la vie sociale¹.

Pour que ces idéaux donnent concrètement lieu à des améliorations dans la vie des enfants, les dirigeants et responsables des politiques dans le secteur de l'éducation du monde entier se sont retrouvés en 2015 et ont adopté le document intitulé Éducation 2030 : Déclaration d'Incheon et Cadre d'action pour la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 4. À leurs yeux, l'éducation était le pont entre le monde tel que nous le connaissons et le monde comme nous voudrions qu'il soit.

L'éducation est un levier du développement humain, qui contribue de façon fondamentale au monde plus pacifique, prospère, durable et résilient de demain qu'envisagent les Objectifs de développement durable (ODD). L'importance de 12 années d'éducation gratuite, financée par l'État, est exprimée dans l'ODD 4 : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Les investissements dans l'éducation contribuent aux efforts pour mettre fin

à la pauvreté et contrer le changement climatique, sauvent des vies et créent un meilleur avenir pour tous. Bref, l'éducation est l'incarnation de nos espoirs et de nos rêves les plus grands.

Les progrès accomplis en matière d'éducation dans le monde sont aujourd'hui en péril

La pandémie sans précédent de COVID-19 menace de priver des centaines de millions d'enfants de leur droit d'accéder à l'éducation et de réaliser leur potentiel. Au plus fort de la pandémie, plus de 800 millions d'élèves ont été touchés dans les pays en développement et ce sont ces pays qui souffriront longtemps des effets de cette pandémie². Cette menace qui persiste a mis à nu de grosses disparités à l'intérieur des systèmes éducatifs et d'un système à l'autre à travers le monde, qui risquent de ruiner plusieurs décennies de progrès.

Avant l'avènement de la pandémie, un plus grand nombre d'enfants avaient accès à l'éducation de base et chaque nouvelle génération allait à l'école plus longtemps que celle qui la précédait :

- depuis 2000, environ 75 millions d'enfants supplémentaires ont été scolarisés dans l'enseignement préscolaire, 89 millions de plus dans le cycle primaire et 138 millions de plus dans l'enseignement secondaire³.
- le taux d'achèvement du primaire à l'échelle mondiale était estimé à 85 % en 2019, contre 70 % en 2000⁴.
- la proportion d'enfants et de jeunes ne fréquentant ni le cycle primaire ni le secondaire a baissé, étant passée de 26 % en 2000 à 19 % en 2010, puis 17 % en 2018⁵.

Au moment où les pays s'emploient à se relever des effets dévastateurs de la pandémie, le rythme de la reprise

devrait varier entre les pays développés et les pays en développement ; et dans ces derniers, l'amplification des inégalités tenaces rétrécira davantage les possibilités offertes aux enfants et aux jeunes les plus vulnérables. Les avancées réalisées dans le monde en ce qui concerne l'éducation des filles depuis l'adoption en 1995 de la Déclaration de Beijing et de sa Plateforme d'action sont aussi menacées. La scolarisation des filles a été à l'origine de 55 % de l'accroissement total des taux d'inscription au primaire et au secondaire dans le monde, entre 1995 et 2018⁶. Durant la même période, le pourcentage de pays ayant réalisé la parité dans l'éducation est passé de 56 à 65 % au primaire et de 45 à 51 % au premier cycle du secondaire⁷. Aujourd'hui, le risque accru de grossesse chez les adolescentes, de mariage d'enfants et des réponses différenciées en fonction du genre aux crises financières familiales pourraient entraîner la déscolarisation de millions de filles en âge de fréquenter le secondaire. En raison de la crise sanitaire de la COVID-19, 10,9 millions d'élèves du primaire et du secondaire risquent de ne pas retourner à l'école, ce qui s'ajoute aux 258 millions d'élèves qui n'y allaient déjà pas avant la crise⁸.

Les efforts collectifs engagés à l'échelle mondiale pour soutenir les enfants les plus marginalisés sont aujourd'hui plus importants que jamais.

Les problèmes endémiques perdurent

Bien avant la pandémie de COVID-19, le monde était très loin d'offrir un apprentissage de qualité à tous les enfants. Près de 250 000 millions d'enfants étaient en marge des systèmes d'éducation, nombre qui a considérablement augmenté du fait de la COVID. Les enfants les plus susceptibles d'être laissés pour

compte vivent dans les ménages les plus pauvres, en milieu rural et dans les pays touchés par la fragilité et les conflits. Dans bon nombre de pays, les enfants handicapés sont exclus des systèmes d'éducation de manière disproportionnée.

➤ **Le genre influe considérablement sur l'accès à l'éducation**

Seuls 29 % des pays à faible revenu et 63 % des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont atteint la parité en ce qui concerne la scolarisation dans le cycle primaire⁹. La situation dans le premier cycle du secondaire est moins reluisante, avec seulement 16 % des pays à faible revenu et 33 % des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ayant réalisé la parité dans la scolarisation¹⁰. Dans les pays à faible revenu, moins des deux tiers des filles achèvent leurs études primaires, et seulement une fille sur trois va au bout de l'enseignement secondaire¹¹. Au-delà de la parité, les filles et les garçons se heurtent à des obstacles liés à leur genre qui empêchent de réaliser l'égalité des genres dans l'éducation et grâce à elle.

➤ **Les enfants handicapés sont beaucoup plus susceptibles d'être exclus que les autres**

Ils sont plus susceptibles de ne pas être scolarisés, l'accès à l'école, dans leur cas, étant souvent limité par l'incompréhension de leurs besoins ; et ceux qui vont à l'école ont trop peu d'enseignants qualifiés et ne bénéficient pas d'un accompagnement en classe, de matériels et d'installations d'apprentissage suffisants.

➤ **Les déplacements peuvent compromettre gravement l'éducation des enfants**

Il y a 4,5 millions d'enfants réfugiés et des millions d'enfants déplacés à l'intérieur de leur pays qui ne vont pas à l'école. La quasi-moitié des enfants réfugiés d'âge scolaire ne sont pas scolarisés¹². De surcroît, pour ceux d'entre eux qui sont scolarisés en primaire, moins de la moitié parvient à l'enseignement secondaire¹³. Les filles réfugiées ont plus de deux fois moins de chances que les garçons de passer au secondaire¹⁴.

➤ **Les enfants souffrent lorsque les écoles ont du mal à leur offrir un cadre sûr et sain**

Les inégalités en matière d'éducation se creusent dans les écoles qui ont des environnements violents et peu sûrs, où les enfants sont en danger simplement en s'y rendant et en en revenant. L'UNESCO a affirmé en 2019 que près d'un élève sur trois avait été victime d'attaques physiques au cours de l'année écoulée¹⁵.

➤ **Trop peu d'enfants ont accès à l'enseignement préscolaire**

La scolarisation dans le préscolaire a globalement augmenté au cours des dix dernières années, mais 175 millions (ou 50 %) d'enfants n'ont toujours pas accès à ces années d'instruction essentielles¹⁶. Dans les pays à faible revenu, seul un enfant sur cinq a accès à l'enseignement préscolaire.

Même les enfants scolarisés n'acquiescent pas toujours les connaissances dont ils ont besoin pour réussir au XXI^e siècle.

➤ **Les enfants éprouvent des difficultés à acquérir les compétences de base**

Au total, 53 % de l'ensemble des enfants scolarisés dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire sont incapables

de lire et comprendre un récit élémentaire à 10 ans¹⁷.

➤ **Il y a inadéquation entre les enseignements dispensés par les systèmes éducatifs et les besoins des économies en rapide évolution**

Dans de nombreux pays, les programmes scolaires ne sont pas adaptés aux modes de vie des élèves. La mémorisation des connaissances factuelles reste le mode d'apprentissage privilégié, et la pédagogie est anachronique. Pour réussir, les enfants ont besoin des compétences du XXI^e siècle, c'est-à-dire de développer leur esprit critique, de communiquer efficacement, de collaborer avec un large éventail de pairs, de résoudre des problèmes complexes, d'être ouverts sur le monde et d'adopter les technologies de l'information et de la communication.

Les systèmes éducatifs n'ont pas toujours la capacité de définir des priorités et de prendre les mesures voulues pour améliorer de façon significative les résultats globaux des apprentissages et susciter une transformation plus générale de la société.

➤ **Le dialogue sur l'action à mener fondé sur des données factuelles et la hiérarchisation des réformes restent faibles dans de nombreux contextes**

Les systèmes de données, socle de l'élaboration des politiques et de la définition des priorités, doivent encore être renforcés dans une mesure importante dans la plupart des pays. La capacité à appliquer les réformes au niveau central et décentralisé doit être renforcée.

➤ **Les normes, valeurs, attitudes et pratiques en rapport avec le genre demeurent bien ancrées**

Les lois et normes sociales discriminatoires sont omniprésentes dans beaucoup trop de pays, les institutions n'intègrent pas la notion de genre et les violences sexuelles persistent à un niveau élevé.

► **La crise de l'apprentissage est une crise de l'enseignement**

Il faut près de 69 millions d'enseignants supplémentaires pour atteindre les objectifs fixés par l'ODD 4 d'ici 2030, soit 24,4 millions dans le cycle primaire et 44,4 millions dans l'enseignement secondaire¹⁸. L'enseignement de qualité demande un ensemble d'interventions qui font souvent défaut - bonne préparation et perfectionnement des enseignants, recrutement et rétention des bons enseignants, gestion et déploiement efficaces des enseignants, et une rémunération, des incitations, une progression professionnelle et des conditions de travail équitables.

► **Les déficits de financement de l'éducation se creusent**

Avant la COVID, l'UNESCO estimait le déficit de financement à 148 milliards de dollars par an pour atteindre l'ODD 4 et ce montant colossal va probablement s'accroître de jusqu'à un tiers, les conséquences de la pandémie grevant encore plus lourdement les ressources nationales et internationales¹⁹.

Une transformation profonde est indispensable

« L'occasion s'offre à nous d'accélérer l'impact pour que tous les enfants et les jeunes puissent recevoir une éducation de qualité... Compte tenu de la crise, très réelle, il est envisagé de modifier le mode opératoire habituel pour que nos efforts collectifs

induisent une transformation de l'expérience d'enseignement et d'apprentissage ».

Aide-mémoire des ministres de l'Éducation des pays partenaires du GPE, octobre 2020

Les systèmes éducatifs doivent être entièrement transformés, pas modifiés ici et là. Le monde a besoin d'actions hardies et non d'une répétition des mêmes interventions, pour créer des systèmes éducatifs solides et résilients qui produisent des résultats à grande échelle et résorbent les inégalités systémiques. Des systèmes éducatifs dynamiques et solides sont fondés sur des données et des faits probants, s'améliorent systématiquement grâce à l'innovation et l'apprentissage, assurent et maintiennent la cohérence de l'action menée par de nombreux acteurs pour produire des résultats. Pour favoriser cette forme de changement, les systèmes d'éducation doivent être soutenus résolument par les dirigeants à tous les échelons, des gouvernements nationaux aux écoles locales.

Un changement durable doit être impulsé par le gouvernement, accompagné par les partenaires locaux et internationaux. Les États sont les seuls à avoir les capacités et l'envergure nécessaire pour véritablement transformer les systèmes d'éducation, mais pour le faire, ils leur faut : recenser les obstacles à un changement à grande échelle, recueillir les connaissances et les données leur permettant d'identifier des solutions possibles, aligner les acteurs concernés derrière des solutions transformatrices, et recueillir des données actuelles pour guider la mise en œuvre, tirer les enseignements importants et faciliter les changements de cap. Pour assister les gouvernements et d'autres partenaires, le GPE encourage le dialogue inclusif sur l'action à mener

et stimule la transformation à grande échelle des systèmes éducatifs en :

- encourageant la coordination et l'alignement des initiatives nationales et internationales
- s'assurant que les priorités sont fondées sur des données factuelles et définies dans un processus transparent
- finançant des programmes favorisant la transformation.

GPE 2025 : Une réponse impérative et ambitieuse

Le GPE aide les gouvernements nationaux à mener des réformes porteuses de transformations profondes du secteur de l'éducation, en puisant dans toute l'étendue et la force du partenariat pour relever les principaux freins au progrès et trouver des solutions possibles ou des innovations. La stratégie 2025 du GPE accompagnera la transition vers l'inclusion, la qualité et l'efficacité dans le secteur de l'éducation et offrira à la communauté mondiale de l'éducation une chance unique d'impulser cette transformation. Elle offre un cadre permettant de mettre tout à la fois les capacités et actifs particuliers du GPE - ses alliances, ses compétences spécialisées et ses ressources financières - au service de transformations ambitieuses de l'éducation dans les régions les plus vulnérables du monde. En tant que partenariat, le GPE mobilisera les bailleurs de fonds, les organisations multilatérales, la société civile, les représentants d'enseignants et le secteur privé derrière les plans de réforme des gouvernements des pays partenaires. En tant que fonds, le GPE apportera des financements pour catalyser les réformes et investira afin d'encourager l'action et l'engagement au niveau national.

À PROPOS DU GPE

Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) est à la fois le plus grand fond d'envergure mondiale dont l'unique vocation est de transformer le secteur de l'éducation dans les pays à faible revenu, et un partenariat unique, regroupant plusieurs intervenants. L'action du GPE vise à promouvoir une éducation de qualité, afin d'offrir à chaque fille et à chaque garçon de l'espoir, des possibilités et des moyens d'action. Le GPE est déterminé à atteindre l'ODD 4. Il collabore étroitement dans une démarche coordonnée avec les autres acteurs du monde de l'éducation à l'échelle mondiale, régionale et nationale, et met à contribution ses importantes ressources dans la poursuite de cet objectif. Sa démarche fondée sur les résultats consiste à :

Prêter soutien aux pays les plus pauvres qui en ont le plus besoin.

Le GPE apporte un appui aux pays présentant un nombre élevé d'enfants non scolarisés et de faibles taux d'achèvement de la scolarité. Il s'attache particulièrement à atteindre les enfants les plus marginalisés et vulnérables, les filles et les enfants handicapés compris, et ceux vivant dans des pays touchés par l'extrême pauvreté ou les conflits ou les deux. Près de la moitié des pays partenaires du GPE sont en situation de fragilité et de conflit.

Renforcer la responsabilité mutuelle et l'alignement derrière des réformes systémiques.

L'action du GPE est ancrée dans la responsabilité mutuelle, ce principe qui veut que chaque membre du partenariat doive répondre de la mise en œuvre des buts et objectifs du GPE. L'un des moyens qu'emploie le

GPE pour encourager la responsabilité mutuelle au niveau des pays est le renforcement des cadres formels de collaboration des intervenants (groupes locaux des partenaires de l'éducation) ; ces structures existent dans la plupart des pays et devraient favoriser la participation des représentants des enseignants, de la société civile et du secteur privé. L'accent que met le partenariat sur le renforcement de la responsabilité mutuelle a pour but de conforter le rôle de chef de file des pouvoirs publics et de réduire la fragmentation en encourageant l'alignement sur les axes prioritaires de la réforme gouvernementale.

Accompagner le développement des capacités et la mise en œuvre des axes prioritaires.

Le GPE collabore avec les pays en développement partenaires qui en font la demande au renforcement de leurs capacités de planification, d'élaboration des politiques publiques et de suivi, en leur offrant l'accès à ses ressources financières, ses orientations techniques et ses compétences spécialisées. Les pays partenaires ont accès au financement basé sur les résultats pour accompagner la mise en œuvre des programmes, au financement accéléré dans les situations de crise et aux mécanismes de mobilisation de ressources additionnelles grâce à des financements au titre du Fonds à effet multiplicateur. Ils bénéficient aussi du partage de connaissances et du financement de l'innovation à travers le mécanisme de Partage de connaissances et d'innovations (KIX) du GPE. Le fonds du GPE pour le plaidoyer et la responsabilité sociale, L'Éducation à voix haute (EOL), renforce les capacités

de la société civile à participer à la planification, au dialogue sur l'action à mener et au suivi dans le secteur de l'éducation, et à promouvoir la transparence et la redevabilité dans la politique éducative nationale.

Mobiliser des financements plus nombreux et de meilleure qualité pour l'éducation.

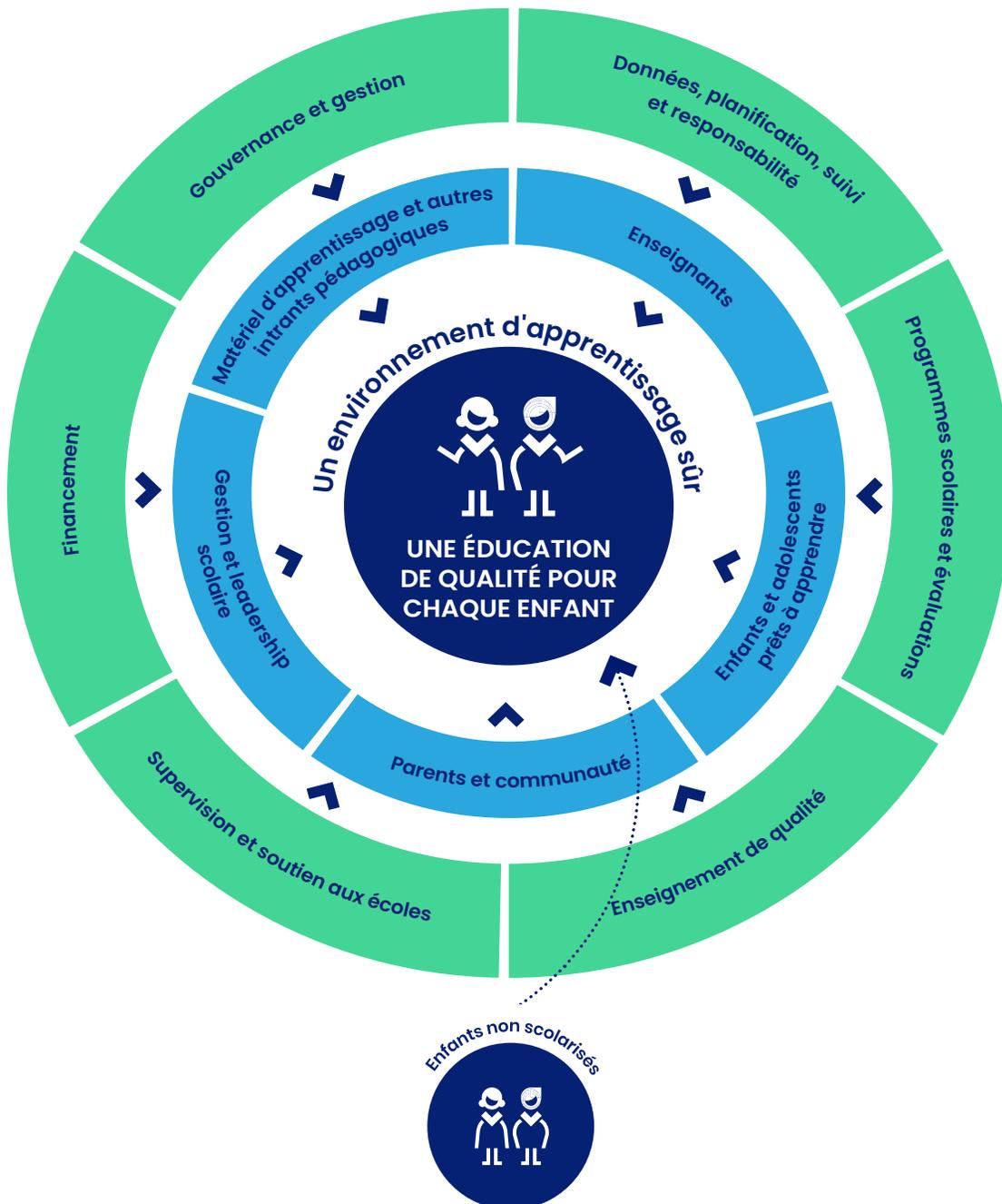
Le GPE s'emploie principalement à mobiliser des financements nationaux plus nombreux et de meilleure qualité, ce mode de financement étant le plus important et le plus durable dans le domaine de l'éducation. Le modèle de financement du partenariat prévoit un ensemble d'incitations et de prérequis destinés à accroître le volume, l'équité et l'efficacité du financement national en faveur de l'éducation. Le financement basé sur les résultats est utilisé dans la plupart des financements pour la mise en œuvre du GPE pour favoriser l'exécution de programmes porteurs de transformations. À l'échelle mondiale, le partenariat est une plateforme de mobilisation des financements pour l'éducation. Le GPE collabore avec l'éventail complet d'intervenants - les bailleurs de fonds, les pays en développement partenaires, le secteur privé, les organisations philanthropiques et les principales organisations multilatérales - afin de lever plus de financements internationaux en faveur de l'éducation alignés sur les systèmes nationaux et les politiques et plans sectoriels. Il s'agit notamment de mécanismes de financement novateurs comme le Fonds à effet multiplicateur du GPE qui offre des fonds de contrepartie pour l'éducation, y compris de bailleurs de fonds non souverains.

Qu'est-ce qu'un système éducatif solide ?

Les systèmes éducatifs sont constitués de nombreux acteurs et composantes qui doivent travailler ensemble pour faciliter l'apprentissage. Les systèmes éducatifs solides sont souples et résilients, offrant à toutes les filles et à tous les garçons des

possibilités d'apprentissage de qualité. Enseignement et apprentissage sont au cœur de l'entreprise éducative. Des apprenants préparés, des enseignants et un enseignement de qualité, des cadres d'apprentissage sans risque, le leadership et la responsabilité locale sont tous des facteurs importants. Le GPE s'emploie à renforcer et soutenir

les systèmes d'éducation dans leur ensemble en vue de l'élaboration des politiques, de la hiérarchisation et la mise en œuvre des réformes, de l'alignement de l'aide extérieure sur ces priorités, et du suivi conjoint et de la responsabilité de tous les partenaires dans la transformation des systèmes.



GPE 2025 NOTRE STRATÉGIE

Introduction

Accompagner la transformation des systèmes éducatifs est au cœur de l'action du GPE et la stratégie 2025 du GPE aidera les pays en développement partenaires à réaliser des changements en mobilisant des relations aux niveaux mondial et national pour prêter soutien à leurs réformes et activités prioritaires. La stratégie 2025 du GPE est alignée sur l'ODD 4 dont elle traite directement.

Notre vision

Notre vision est d'assurer une éducation de qualité pour chaque enfant. Dans la poursuite de l'ODD 4, le GPE est déterminé à accélérer les progrès dans le domaine de l'équité, de l'inclusion et de l'apprentissage, notamment en mettant l'accent sur la contribution fondamentale d'enseignants et d'un enseignement de qualité et sur l'importance de l'égalité entre les genres.

Notre mission

La mission du GPE consiste à mobiliser des partenariats et des investissements permettant de transformer les systèmes éducatifs des pays en développement, en ne laissant personne de côté.

Le GPE encouragera la transformation des systèmes éducatifs dans leur ensemble pour un impact systémique fondé sur le principe de ne laisser personne pour compte. Il concentrera ses financements sur les

L'Agenda 2030 pour le développement durable, adopté par tous les États membres des Nations-Unies en 2015, fournit un modèle commun de paix et de prospérité pour les populations et la planète, aujourd'hui et à l'avenir. Au cœur de ce programme se trouvent les 17 objectifs de développement durable (ODD), qui constituent un appel urgent à l'action pour tous les pays. Le quatrième objectif de développement durable (ODD4) est l'objectif en matière d'éducation. Il vise à « assurer à tous une éducation de qualité inclusive et équitable et à promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

pauvres et les plus marginalisés, privilégiant au moins une année d'enseignement préscolaire et 12 années d'instruction et de formation.

Un système éducatif transformé est robuste et résilient, capable d'atténuer les chocs et d'y répondre. Un système éducatif transformé permet de mettre en œuvre des réformes hiérarchisées, de collaborer avec des partenaires nationaux et internationaux et de mobiliser des financements. Un système éducatif transformé innove aussi et apprend. Les acteurs de l'éducation (enseignants, élèves, administrateurs, parents et communautés) et les ressources (programmes scolaires, matériels d'apprentissage et établissements scolaires) permettent, conjointement, de mener une action cohérente pour atteindre les objectifs de la

réforme, par exemple un meilleur apprentissage, ne faisant pas d'exclus. Un système éducatif est complexe et pour le transformer en profondeur, il faut définir clairement les buts et les finalités, procéder à une solide analyse des problèmes, se fonder sur des données probantes et des travaux de recherche pour formuler des solutions, avoir la capacité de mise en œuvre voulue à tous les niveaux, assurer volontairement le suivi et changer de cap pour optimiser les progrès. Le GPE comprend cette complexité et l'apprécie à sa juste valeur, et la stratégie 2025 du GPE décrit comment le partenariat travaillera dans tous ces domaines essentiels.

En apportant des financements et des investissements dans les données et éléments factuels, le développement des capacités, la planification, le suivi et la mise

DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES DU GPE

Accès



Le GPE élargira l'accès à l'éducation au profit des enfants les plus marginalisés, notamment les réfugiés et les déplacés internes, dans l'ensemble des pays partenaires. Les principaux obstacles à l'accès sont généralement la distance par rapport à l'école, les coûts officiels et officieux de l'éducation et les examens à enjeux élevés en vue de l'entrée au premier cycle du secondaire.

en œuvre – suivant les priorités nationales et sous l’impulsion des pays – le GPE aidera ces derniers à transformer leurs systèmes d’éducation afin d’offrir à tous des possibilités d’apprentissage de qualité. Le GPE mobilisera des partenariats inclusifs et des investissements financiers et techniques pour soutenir la formulation de réformes prioritaires clairement définies au niveau national, la poursuite de leur mise en œuvre et leur suivi et l’acquisition de connaissances à partir des données probantes. Des partenariats efficaces seront noués et entretenus au niveau des pays avec les autorités nationales, les bailleurs de fonds, la société civile, les enseignants, les organisations philanthropiques, le secteur privé, des organismes techniques et les principales organisations multilatérales dans le respect des principes de responsabilité mutuelle et de transparence.

Notre but

Le GPE entend produire rapidement des résultats en matière d’accès, d’apprentissage et d’égalité des genres dans le secteur de l’éducation grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients, conçus pour le XXIe siècle.

Bien que tous les pays soient différents – en ce qui concerne leurs besoins, les défis auxquels ils sont confrontés et les capacités dont ils disposent – de nombreux pays partenaires du GPE ont en commun des domaines dans lesquels l’appui et les investissements doivent être accrus pour accélérer les avancées vers la réalisation de l’ODD 4. Le GPE aidera les pays à donner la priorité aux domaines qui, à la lumière de preuves pertinentes, peuvent être les plus porteurs de transformations,

DOMAINES D’ACTION PRIORITAIRES DU GPE

Apprentissage



Le GPE aidera les pays à améliorer la qualité des apprentissages à toutes les étapes de l’éducation des enfants, notamment pour ce qui est de l’éducation des jeunes enfants, des compétences de base comme la lecture, l’écriture et le calcul, et les compétences sociales et émotionnelles, ainsi que la gamme variée des compétences que les pays jugent indispensables à la préparation des élèves pour le XXIe siècle. À cette fin, il peut falloir promouvoir l’enseignement à distance et renforcer les capacités en vue de la collecte inclusive des données pour le suivi de la qualité des apprentissages.

notamment en ce qui concerne l'accès, la qualité des apprentissages, l'égalité des genres, l'inclusion, l'éducation des jeunes enfants, les enseignants et l'enseignement, les finances et la capacité organisationnelle. Dans chacun de ces domaines, le GPE s'attachera à mieux mettre en évidence l'importance de l'équité et de la qualité, à encourager l'accroissement des investissements nationaux, à communiquer des éléments probants et des données aux responsables des politiques publiques, à promouvoir le partage des pratiques optimales et à suivre les progrès.

Nos objectifs

Le GPE réalisera sa vision, sa mission et son but en poursuivant quatre objectifs qui permettront de transformer le secteur de l'éducation à grande échelle ; il s'agit

de trois objectifs au niveau national et d'un objectif intermédiaire. Ensemble, les trois objectifs nationaux décrivent une démarche de transformation systémique permettant de préparer, soutenir et pérenniser des réformes transformationnelles susceptibles d'avoir un impact de vaste portée. L'objectif intermédiaire vise à renforcer la capacité des pays à transformer les systèmes en faisant appel aux compétences stratégiques du GPE. Les objectifs du GPE au niveau des pays sont les suivants :

- Intégrer davantage la notion de genre à la planification et l'élaboration des politiques pour produire un impact à l'échelle des systèmes
- Mobiliser une action et un financement coordonnés pour permettre un changement transformateur

DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES DU GPE

Égalité des genres



Le GPE aidera les pays à recenser systématiquement et à lever tous les obstacles à l'éducation qui ont des effets différenciés sur les garçons et les filles, en intégrant l'égalité des genres dans la planification et la mise en œuvre des systèmes d'éducation. Le GPE encouragera la planification intégrant la notion de genre et les systèmes désagrégés des données, conscient que les obstacles

- Renforcer les capacités, adapter et apprendre pour mettre en œuvre et promouvoir des résultats à grande échelle

L'objectif intermédiaire du partenariat est de : mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale et locale pour obtenir des résultats durables.

À l'échelle des pays

Objectif 1 : Intégrer davantage la notion de genre à la planification et l'élaboration des politiques pour produire un impact à l'échelle des systèmes

Des politiques et des plans cohérents, basés sur des données factuelles et hiérarchisés sont des jalons essentiels pour bâtir des systèmes efficaces qui offrent une éducation de qualité même aux plus vulnérables. Le GPE aidera les gouvernements à

élaborer des politiques et plans sectoriels intégrant la notion de genre. Cette aide consistera plus précisément à :

- offrir l'accès aux conseils, compétences techniques et financements pour soutenir la planification, l'élaboration des politiques, la hiérarchisation et le suivi des résultats.
- déterminer dans quelle mesure les politiques et les plans recensent et lèvent les barrières à l'éducation des filles et définissent des mesures pour améliorer l'égalité des genres.
- déterminer si les politiques et les plans relèvent les nombreuses formes d'exclusion, dont plusieurs se recoupent, et s'y attaquent (par exemple, les enfants handicapés, les réfugiés, les

à l'éducation liés au genre se recoupent avec d'autres formes d'exclusion. Pour mieux encourager les progrès dans l'éducation des filles et l'ancrage de l'égalité des genres dans l'appui que le GPE apporte en vue du renforcement des systèmes d'éducation, des financements supplémentaires seront mis à la disposition des pays dans lesquels les filles sont le plus à la traîne.

enfants déplacés à l'intérieur des pays ou d'autres groupes victimes d'exclusion).

- renforcer le diagnostic fondé sur des données factuelles des principaux freins à la mise en œuvre et rechercher des solutions porteuses de transformations et transposables.
- faciliter le partage des connaissances et la collecte des données et éléments probants afin d'améliorer la conception des solutions, leur planification et leur suivi.
- renforcer le dialogue inclusif sur les politiques publiques et le suivi sectoriel conjoint, notamment par l'intermédiaire des groupes locaux des partenaires de l'éducation ou des forums également inclusifs pilotés par le gouvernement.

L'intégration de la notion de genre dans la planification, les politiques et le suivi sectoriels est un prérequis pour bénéficier de l'appui du GPE, et des incitations financières seront offertes dans les pays où cette intégration du genre dans la planification et les politiques fait le plus défaut. Les gouvernements peuvent accéder au soutien du GPE en matière de renforcement des capacités, en suivant les cycles internes de planification et des politiques, pour apporter des améliorations.

Objectif 2 : Mobiliser une action et un financement coordonnés pour permettre un changement transformateur

Le GPE, en tant que fonds et partenariat, est mû par le principe de responsabilité mutuelle décentralisée et par l'idée que des interventions et des financements coordonnés, cadrant avec les priorités gouvernementales, sont

DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES DU GPE

Inclusion



Le GPE aidera les pays à transformer leurs écoles afin que tous les enfants puissent apprendre dans un milieu sûr et sain, sans discrimination aucune. Il lui faudra pour ce faire contribuer à renforcer les systèmes des données éducatives afin d'y intégrer les enfants handicapés, et plaider en faveur de l'inclusion des réfugiés et des déplacés internes dans les systèmes éducatifs nationaux.

indispensables pour transformer durablement les résultats dans le secteur de l'éducation. Dans le cadre de cet objectif, le GPE contribuera à accroître l'efficacité, l'efficacité et l'alignement des programmes et du financement de l'éducation en :

- stimulant les progrès dans les facteurs de transformation systémique ci-après grâce au renforcement des capacités, aux prérequis et incitations : le volume, l'équité et l'efficacité des financements nationaux en faveur de l'éducation ; la planification, les politiques et le suivi sectoriels intégrant la notion de genre ; les données et éléments probants, et la coordination sectorielle.
- donnant aux pays les moyens de transformer leurs systèmes grâce à des investissements ciblés et bien étayés dans des programmes visant à

éliminer les points de blocage systémiques.

- aidant les gouvernements à susciter des actions et financements conjoints de tous les partenaires, alignés sur les systèmes des pays et les priorités nationales.
- Facilitant le dialogue sur les politiques éducatives et la coordination avec les acteurs concernés en contexte de crise humanitaire.

Le GPE évaluera le financement national et la coordination sectorielle inclusive en tant que prérequis pour bénéficier de son soutien et offrira des incitations financières pour les progrès accomplis dans ces domaines en dépit des obstacles à la transformation des systèmes. Les pactes de partenariat définiront comment les interventions du GPE - en tant que fonds et

DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES DU GPE

Éducation des jeunes enfants



Le GPE offrira des incitations aux pays pour assurer que tous les enfants bénéficient d'au moins une année d'enseignement préscolaire de qualité. Il faudra notamment mieux faire connaître l'éducation ludique de la petite enfance et la possibilité qu'elle donne de détecter très tôt les enfants ayant des difficultés physiques ou d'apprentissage. Le GPE aidera les pays à intégrer l'éducation préscolaire aux plans sectoriels et à lui allouer des financements suffisants.

partenariat – seront alignées sur les axes prioritaires de la transformation des systèmes dans les pays. Les rôles, responsabilités et actions convenues dans ces pactes formeront le socle de la responsabilité mutuelle décentralisée au moyen de mécanismes de coordination nationaux. Si nécessaire, les gouvernements peuvent bénéficier de l'appui du GPE au renforcement des capacités afin de consolider la coordination sectorielle.

Objectif 3 : Renforcer les capacités, adapter et apprendre pour mettre en œuvre et promouvoir des résultats à grande échelle

Le GPE croit au principe de l'appropriation et de la direction par les pays ; les États doivent piloter la transformation des systèmes éducatifs. Pour ce faire, les gouvernements doivent avoir accès à des données et éléments

probants fiables et actuels, avoir les capacités voulues pour fonder leurs interventions sur les meilleurs données et éléments probants disponibles, et pour produire des connaissances et les utiliser afin de gérer les systèmes éducatifs dans une démarche adaptative. Le GPE apportera un appui consistant à :

- élargir l'enveloppe financière destinée au renforcement des capacités pour renforcer et promouvoir des systèmes résilients, grâce notamment à des systèmes de données renforcés.
- promouvoir et encourager la gestion adaptative au moyen du suivi conjoint des performances sectorielles, recueillir les données sur la mise en œuvre et changer de cap au besoin.
- encourager la mise en œuvre des politiques et des

DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES DU GPE

Enseignement de qualité



Le GPE investira dans la qualité des enseignants et de l'enseignement dans tous les pays partenaires, conscient que – au-delà de tous les autres facteurs liés à l'école – l'efficacité des enseignants est l'indicateur le plus important de la qualité des apprentissages des élèves. Le partenariat devra, entre autres, encourager le développement professionnel des enseignants et la participation des organisations représentant les enseignants au dialogue sur les politiques éducatives.

programmes en s'appuyant sur les données factuelles, et le développement des capacités pour pouvoir recevoir et utiliser les données.

Le GPE évaluera les données et éléments probants comme prérequis pour bénéficier de son concours, et il offrira des incitations financières pour les avancées enregistrées là où ces éléments font défaut. Les pays partenaires bénéficieront au besoin d'une aide en vue du renforcement de leurs systèmes de données. Le suivi, l'évaluation et l'apprentissage seront intégrés dans tous les aspects des instruments du GPE de manière à mener systématiquement des actions fondées sur des éléments factuels, destinées à produire un impact à grande échelle. S'il n'existe pas de données pour le déploiement d'une nouvelle approche ou innovation, le GPE aidera les pays concevoir des

évaluations appropriées pour guider la mise en œuvre, appliquer des mesures correctives et partager les nouvelles données à l'ensemble du partenariat.

À l'échelle mondiale

Objectif intermédiaire : Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale et nationale pour obtenir des résultats durables

Des actions doivent être menées aussi bien au niveau mondial que local pour favoriser des transformations durables dans les pays. Le partenariat englobant les gouvernements, les bailleurs de fonds, les organisations multilatérales, les organisations de la société civile, les représentants des enseignants, les bailleurs de fonds non souverains et le secteur privé, le GPE peut tirer parti des compétences importantes disponibles pour accompagner

DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES DU GPE

Volume, équité et efficacité des financements nationaux



Le GPE reconnaît que la source de financement la plus importante et la plus durable en faveur de l'éducation est l'État et que l'accroissement du volume du financement national de l'éducation doit s'accompagner d'efforts visant à mieux utiliser les ressources et à atteindre les plus marginalisés. Le partenariat continuera de mesurer le financement national de l'éducation à l'aune des critères internationaux et aidera à renforcer les capacités de contrôle de l'utilisation des financements nationaux, et à améliorer la disponibilité des données à des fins de transparence et de redevabilité.

la transformation du secteur de l'éducation dans les pays. Le GPE exploitera davantage le pouvoir de ce partenariat en harmonisant les efforts, renforçant l'alignement et nouant délibérément des partenariats stratégiques derrière les objectifs qu'il poursuit au niveau des pays. Il recherchera des opportunités et des manières efficaces pour répondre aux défis de l'éducation qui transcendent les frontières nationales. La large palette des interventions visées ici comprend, entre autres :

- mobiliser des financements plus nombreux et de meilleure qualité répondant aux priorités nationales et alignés sur les systèmes des pays, notamment à travers des mécanismes de financement innovants.
- investir dans les compétences voulues pour réaliser les objectifs fixés au niveau des pays grâce à des

partenariats régionaux ou mondiaux ciblés répondant aux besoins (techniques ou programmatiques) des pays, à des synergies et mécanismes intersectoriels et au soutien à l'innovation.

- renforcer le partenariat concernant l'apprentissage en s'appuyant sur le partage de connaissances et d'innovations (KIX) et les plateformes de partage des connaissances existantes. Le GPE facilitera aussi l'apprentissage entre les pays partenaires, particulièrement lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes nouveaux ou inattendus. Il utilisera plus systématiquement les compétences de ses partenaires au niveau mondial pour suivre les résultats, renforcer la capacité des pays à rassembler les données et réduire les doubles-emplois.

DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES DU GPE

Forte capacité organisationnelle



Les investissements du GPE permettront de développer et renforcer les capacités de l'État dans les domaines indispensables pour avoir des systèmes d'éducation efficaces, efficaces et résilients. Il s'agit de domaines comme les données et les diagnostics, l'analyse, l'élaboration des politiques, le suivi de la planification, la gestion des finances publiques ainsi que la coordination et l'alignement sectoriels. Il peut aussi s'agir d'encourager des partenariats transversaux pour créer des synergies.

- mener des activités de plaidoyer en s'appuyant sur L'Éducation à voix haute, rassembler les partenaires autour des principales questions stratégiques pour lesquelles un plaidoyer mondial ou régional est nécessaire afin d'influencer les résultats au niveau national.
 - insister sur la responsabilité mutuelle décentralisée,
- l'encourager et en assurer le suivi. Le GPE promouvra et encouragera cette redevabilité en reliant plus étroitement les engagements du partenariat au niveau mondial et les actions menées à l'échelle des pays et en soutenant les efforts visant à renforcer la transparence et la responsabilité entre les gouvernements et leurs citoyens.

MODE DE FONCTIONNEMENT DU PARTENARIAT : LE MODÈLE OPÉRATIONNEL DU GPE

Vue d'ensemble

Le GPE joue le double rôle de facilitateur et de catalyseur de la transformation du secteur de l'éducation. Guidé par les évaluations de la stratégie GPE 2020, le modèle opérationnel de la stratégie GPE 2025 aidera les pays en développement partenaires à transformer leurs systèmes éducatifs en mettant à contribution les relations du partenariat au niveau mondial et national afin de soutenir leurs réformes et activités prioritaires. La stratégie GPE 2025 est totalement en cohérence avec les principes d'un « partenariat efficace » et sera mise en œuvre au moyen des principales activités ci-dessous.

Tirer parti du partenariat pour renforcer la responsabilité mutuelle au niveau des pays et accroître l'alignement

PACTE

Le modèle opérationnel de la stratégie GPE 2025 encouragera davantage la responsabilité mutuelle et son suivi de même que l'appropriation nationale. Il veillera à conforter le rôle de chef de file de chaque gouvernement et à aligner les programmes des partenaires derrière eux. Le GPE soutiendra les pactes de partenariat au niveau des pays préparés par les groupes locaux des partenaires de l'éducation et décrivant précisément les priorités en matière de transformation dans les politiques et plans sectoriels. Les partenaires aligneront leurs efforts sur ces pactes et décideront des réformes prioritaires spécifiques à cibler par

Les principes du GPE pour un partenariat efficace visent à :

- accroître la responsabilité mutuelle décentralisée ;
- stimuler l'appropriation par les autorités nationales et renforcer leurs capacités ;
- rééquilibrer le modèle du GPE au niveau des pays en privilégiant la mise en œuvre et le dialogue sectoriel ;
- réduire les processus du GPE et les coûts de transaction.

les financements du GPE. Le recours aux incitations servant de base aux allocations et au financement basé sur les résultats encouragera les partenaires et les gouvernements à améliorer l'alignement, à adopter des dispositifs visant à réduire la fragmentation (comme les fonds mis en commun), à promouvoir l'inclusion dans les groupes locaux des partenaires de l'éducation et à stimuler l'amélioration du financement national, entre autres.

Renforcer les capacités d'appui à la transformation des systèmes éducatifs

FINANCEMENT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU SYSTÈME

Le GPE accroîtra l'aide apportée au renforcement des capacités des gouvernements nationaux, notamment pour l'élaboration de plans sectoriels de l'éducation sous la houlette des autorités publiques. Les gouvernements des pays partenaires

pourront accéder à des ressources flexibles en vue du renforcement des capacités à l'échelle des systèmes, dans tous les aspects des objectifs du GPE au niveau des pays, au moyen d'un financement pour le renforcement des capacités du système. L'appui sera fourni à la demande et disponible pour un large éventail d'activités de planification et de renforcement des capacités couvrant tous les aspects de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans et politiques porteurs de transformations.

Affiner les investissements du GPE afin de soutenir la transformation des systèmes éducatifs

FINANCEMENT POUR LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME

Le GPE s'adaptera aux contextes des pays et respectera—le principe de base—de l'appropriation par les gouvernements. Ainsi, le GPE ouvrira l'accès à différentes solutions de financement, notamment un

financement pour la transformation des systèmes éducatifs, aligné sur les besoins et les priorités des pays. La majeure partie des financements du GPE sera fournie au moyen d'une approche d'allocation souple basée sur des prérequis et des incitations contextuels reliés aux principaux leviers de transformation des systèmes éducatifs, à savoir : le volume, l'équité et l'efficacité du financement national ; une planification, des politiques et un suivi sectoriels intégrant la notion de genre ; l'accumulation des données et éléments probants ; et la coordination sectorielle. Les financements du GPE seront ciblés de manière à accompagner des réformes spécifiques et hiérarchisées, énoncées dans des pactes de partenariat pilotés par les gouvernements et établis entre les pays en développement partenaires et les groupes locaux des partenaires de l'éducation. Les pays en situation de crise peuvent accéder à des ressources au moyen du mécanisme de financement accéléré du GPE, par l'intermédiaire des dispositifs de financement commun des organisations humanitaires.

Mobiliser des compétences stratégiques pour renforcer les capacités des pays à transformer leurs systèmes éducatifs

COMPETENCES STRATEGIQUES

Le GPE collaborera avec des partenaires mondiaux et régionaux pour apporter aux pays les compétences indispensables à la transformation des systèmes éducatifs.

Les pays partenaires ne sont pas toujours dotés de moyens suffisants pour identifier les innovations utiles et y accéder, les intégrer dans les réformes sectorielles et développer les capacités nécessaires pour les transposer efficacement à plus grande échelle. Ceux qui disposent de ces compétences stratégiques ont souvent, quant à eux, des difficultés à déterminer qui a besoin de leurs services, à accéder aux décideurs et à avoir l'occasion de participer en temps voulu.

Le GPE s'attachera à lever des contraintes précises dans de nombreux pays en offrant l'accès à des solutions régionales et mondiales, notamment à des services de conseil lorsque l'expertise des partenaires peut renforcer les capacités là où elles font le plus défaut. Le GPE nouera des partenariats avec des organisations pouvant apporter des solutions aux problèmes que rencontrent de nombreux pays, et s'emploiera à rassembler les partenaires et les bailleurs de fonds autour des grands problèmes complexes contrariant les progrès de l'éducation.

Le mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX) du GPE donnera aux pays partenaires accès aux innovations et à des connaissances spécialisées, tandis que L'Éducation à voix haute (EOL) renforcera les activités de la société civile en matière de plaidoyer et de responsabilisation des gouvernements dans les pays partenaires du GPE.

Durant la mise en œuvre de la stratégie GPE 2025, il sera possible de mieux ancrer ces mécanismes dans le modèle opérationnel du GPE. Ainsi, le diagnostic systémique d'un pays peut conclure qu'il faut améliorer la stratégie de développement de l'éducation de la petite enfance et que le pôle régional du KIX offre des connaissances que l'on peut adapter pour transposer efficacement à plus grande échelle l'éducation de la petite enfance. Ou alors, le diagnostic peut aussi indiquer qu'une utilisation plus transparente des ressources contribuerait à remédier à l'inefficacité du système, et qu'un financement au titre du fonds L'Éducation à voix haute au profit d'un partenaire de la société civile serait une occasion de compléter les systèmes publics chargés du suivi.

Le GPE recherchera aussi des possibilités d'investissement intersectoriel dans le but d'améliorer les résultats en matière d'éducation, conscient que le développement n'est pas un phénomène isolé : les progrès dans un secteur sont étroitement liés aux avancées enregistrées dans d'autres secteurs. Dans chaque pays, les interventions du GPE porteront essentiellement sur les domaines influençant l'accès des enfants à l'éducation et leurs capacités d'apprentissage. Cela pourrait demander de nouer des partenariats avec les principaux organismes chargés, par exemple, de l'eau, l'assainissement et l'hygiène, de l'alimentation, de la santé, des violences sexistes et du climat.

Partage de connaissances et d'innovations

Le mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX) est le fonds du GPE qui répond au besoin de biens publics mondiaux dans le domaine de l'éducation. Le KIX permet de mettre en commun les compétences, les innovations et les connaissances des partenaires du GPE afin d'aider les pays en développement à renforcer leurs systèmes éducatifs. En partageant et finançant des solutions et innovations éprouvées, le KIX : 1) s'assure que des solutions étayées par des éléments probants sont transmises aux responsables des politiques dans les pays et intégrées directement aux processus du dialogue sur les politiques et de planification, et 2) développe les capacités de production, d'intégration et de transposition à grande échelle des connaissances et des innovations dans les pays partenaires du GPE. Le Centre international de recherche pour le développement est l'agent partenaire du KIX.

L'Éducation à voix haute

L'Éducation à voix haute est le fonds du GPE axé sur le plaidoyer et la responsabilité sociale. Le fonds encourage la société civile à participer activement à l'élaboration de politiques éducatives devant permettre de mieux répondre aux besoins des populations, particulièrement des groupes vulnérables et marginalisés. L'Éducation à voix haute vise à renforcer les capacités de la société civile à participer à la planification sectorielle de l'éducation, au dialogue sur les politiques éducatives et au suivi dans ce secteur, et à promouvoir la transparence et la responsabilité en ce qui concerne les politiques nationales du secteur de l'éducation. Ce mécanisme entend aussi créer un environnement mondial et régional solide, plus propice aux activités de promotion de la transparence et de plaidoyer de la société civile dans le domaine de l'éducation. L'Éducation à voix haute est administré par Oxfam IBIS.

Servir de plateforme de mobilisation de financements plus nombreux et durables pour l'éducation émanant des pays et des bailleurs de fonds

FINANCES

L'accroissement du financement national pour l'éducation, élément clé de la stratégie de financement du GPE, est indispensable pour améliorer durablement les résultats dans le secteur. Le GPE poursuivra son plaidoyer au niveau des pays en faveur de la hausse du financement national et soutiendra tous les autres acteurs désirant agir dans ce sens. Parallèlement, grâce à d'autres composantes clés de son modèle opérationnel – notamment le recours

aux incitations et au financement basé sur les résultats – le GPE aidera les gouvernements aussi bien à augmenter les dépenses nationales qu'à assurer l'allocation équitable et efficiente des ressources de manière à offrir une éducation de qualité à tous les enfants.

Le partenariat poursuivra sa collaboration avec les bailleurs de fonds et les ambassadeurs de l'éducation à l'échelle mondiale pour accroître et réunir des financements internationaux pour l'éducation alignés sur les systèmes nationaux et les politiques et plans sectoriels. Grâce à la stratégie GPE 2025, les pays pourront avoir accès à des mécanismes de

financement novateurs, en ayant recours à de nouveaux dispositifs permettant d'attirer des financements au profit de leurs systèmes d'éducation, en plus du Fonds à effet multiplicateur du GPE et par les mêmes modalités d'exécution. L'éventail des solutions possibles proposées aux pays (en fonction de la demande et de la pertinence) consisterait notamment à offrir des incitations pour des opérations de remise de la dette devant permettre d'accroître les investissements dans le secteur de l'éducation ; et offrir des fonds de contrepartie pour encourager les contributions du monde des affaires et des fondations privées. De surcroît, le GPE réfléchira à la possibilité

d'élargir l'appui apporté aux pays pour mobiliser les partenaires afin de lever des fonds pour l'éducation ; offrir des cofinancements importants en amont pour encourager plus d'investissements au moyen du Fonds à effet multiplicateur ; et faciliter la demande par les pays des obligations à impact.

Souligner davantage l'importance d'investir dans une éducation inclusive et de qualité à l'échelle mondiale et nationale

PLAIDOYER

Le GPE s'emploiera à sensibiliser aux grands problèmes qui minent le secteur de l'éducation et aux freins à l'accès de tous les enfants à une

éducation de qualité. Le partenariat poursuivra son plaidoyer auprès des dirigeants des pays du monde et de leurs concitoyens, les poussant à reconnaître l'importance de développer des systèmes éducatifs de qualité. En continuant de soutenir l'Éducation à voix haute, le GPE renforcera la capacité de la société civile à participer à la planification et l'élaboration des politiques sectorielles au niveau national ; et renforcera le cadre des activités de plaidoyer et de transparence dans le domaine de l'éducation menées par la société civile à l'échelle mondiale et régionale.

Intégrer le suivi, l'évaluation et l'apprentissage pour favoriser l'acquisition systématique des

connaissances sur la production d'impact à grande échelle

SUIVI, ÉVALUATION ET APPRENTISSAGE

Les pays doivent avoir accès aux données et éléments factuels voulus pour s'assurer qu'ils appliquent des politiques et programmes sectoriels efficaces et efficaces. Grâce à la stratégie GPE 2025, le partenariat accompagnera le développement et l'utilisation des données et éléments factuels indispensables à la prise de décision, la redevabilité et la transparence. Il est aussi impératif que les pays puissent disposer des données en temps réel pour tirer parti des enseignements d'expériences diverses et appliquer des mesures correctives.

SUIVI, ÉVALUATION ET APPRENTISSAGE

L'efficacité du GPE en tant que partenariat est liée fondamentalement à sa capacité à tirer les enseignements des expériences partagées.

S'appuyant sur sa stratégie 2025, le GPE adoptera une démarche équilibrée dans la poursuite des deux objectifs suivants : soutenir l'apprentissage et l'utilisation de données probantes au niveau des pays pour favoriser une gestion adaptative et renforcer les capacités à produire des résultats ; et assurer le suivi stratégique, l'évaluation et l'acquisition des connaissances à des fins de redevabilité, transparence et globalisation des résultats au niveau du partenariat. Il faudra pour ce faire intégrer l'acquisition des connaissances reposant sur des données factuelles au niveau des pays pour promouvoir la prise de décision en temps utile et une

gestion adaptative pour de meilleures performances à l'échelle du GPE. La démarche du partenariat à cet égard s'appuiera sur les éléments suivants :

- un système de suivi comportant une série d'indicateurs clés au niveau du financement, du partenariat et du secteur pour les besoins de redevabilité et pour orienter la mise en œuvre en cours.
- un système d'examen et d'évaluations pour étayer l'acquisition de connaissances à partir de données factuelles, l'expérimentation des innovations et l'orientation de toute une série de décisions et d'interventions par les acteurs du Partenariat.
- un cadre de résultats et de rapport à l'échelle du Partenariat pour intégrer les informations

clés émanant des activités de suivi et d'évaluation, auxquelles s'ajouteront des rapports annuels présentant l'information de manière plus nuancée afin de faciliter la prise de décisions et des interventions clairement définies.

- un programme d'apprentissage et de gestion des connaissances à partir des activités de suivi et d'évaluation, pour systématiser les décisions basées sur des données probantes dans l'ensemble du partenariat.

Les informations recueillies au moyen de ces différentes activités seront partagées à l'ensemble du partenariat, facilitant la gestion adaptative et la prise de mesures correctives en cours de programme, au besoin.

CADRE DE RÉSULTATS

Le cadre de résultats du GPE 2025 est une sorte de « télégraphe » qui sert à relayer les résultats du GPE. Il améliore la transparence et la prise de décisions en permettant au Partenariat de suivre les progrès grâce à un ensemble

d'indicateurs alignés sur les priorités et les objectifs du cadre stratégique GPE 2025, qui sont présentés dans la deuxième colonne du tableau ci-dessous.

Le Cadre de résultats complet est consultable à l'adresse suivante : <https://www.globalpartnership.org/content/gpe-2025-results-framework>.

	AXES PRIORITAIRES ET AUTRES DOMAINES	INDICATEUR
But – Produire rapidement des résultats en matière d'accès, d'apprentissage et d'égalité des genres dans le secteur de l'éducation grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients, conçus pour le XXI^e siècle		
1	ACCÈS	Proportion de pays dotés d'un cadre juridique garantissant au moins une année d'éducation préscolaire gratuite et obligatoire (Basé sur l'ODD 4.2.5)
	APPRENTISSAGE PRÉCOCE	
2	ACCÈS	Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire) (ODD 4.2.2)
	APPRENTISSAGE PRÉCOCE	
	ÉGALITÉ DES GENRES	
3	ACCÈS	(i) Taux bruts d'admission en dernière année d'études (a) primaire, (b) premier cycle du secondaire (ODD 4.1.3) (ii) Proportion d'enfants non scolarisés : (a) en âge de fréquenter le primaire ; (b) en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire ; (c) en âge de fréquenter le deuxième cycle du secondaire (ODD 4.1.4)
	ÉGALITÉ DES GENRES	

4	ÉQUITÉ, EFFICACITÉ ET VOLUME DU FINANCEMENT INTÉRIEUR	(i) Proportion de pays dont les dépenses publiques d'éducation augmentent de 20 % ou plus en pourcentage des dépenses publiques (Volume du financement intérieur)(ii) (a) Proportion of countries where equity, efficiency, and volume of domestic finance for education is assessed ; (b) Proportion of countries making progress against identified challenges in equity, efficiency, and volume of domestic finance for education
5	ÉGALITÉ DES GENRES	(i) Pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou vivant en union libre avant l'âge de 18 ans (ODD 5.3.1)
	INCLUSION	(ii) (a) Proportion de pays dans lesquels la planification et le suivi intégrant la notion de genre sont évalués ; (b) Proportion de pays réalisant des progrès en vue de l'élimination des obstacles aux activités de planification et de suivi intégrant la notion de genre ; (c) Proportion de pays poursuivant des activités de planification et de suivi intégrant la notion de genre et dotés d'un cadre juridique garantissant à tous les enfants le droit à l'éducation
	FORTE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE	
6	APPRENTISSAGE	Proportion d'enfants et de jeunes : (a) dans les niveaux 2/3 ; (b) à la fin du primaire ; et (c) à la fin du premier cycle du secondaire, atteindre au moins un niveau minimum de compétence en (i) lecture et (ii) mathématiques (ODD 4.1.1)
	ÉGALITÉ DES GENRES	
7	ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ	(i) Proportion d'enseignants dans : (a) le préscolaire ; (b) le cycle primaire ; (c) le premier cycle du secondaire ; (d) le deuxième cycle du secondaire qui disposant des qualifications minimales requises (ODD indicateur 4.c.1)
	ÉGALITÉ DES GENRES	(ii) Proportion de pays dans lesquels la qualité de l'enseignement est évaluée
8	FORTE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE	(i) Proportion de pays communiquant les résultats obtenus pour les indicateurs internationaux de l'éducation à l'ISU ;
	ÉGALITÉ DES GENRES	(ii)(a) Proportion de pays dans lesquels la disponibilité et l'utilisation de données et des éléments factuels sont évalués ; (b) Proportion de pays affichant des progrès au regard des obstacles recensés en ce qui concerne à la disponibilité et à l'utilisation des données et des éléments factuels ; (c) Proportion de pays dans lesquels la disponibilité et l'utilisation de données et des éléments factuels sont évalués qui présentent les principales statistiques relatives à l'éducation ventilées en fonction de la situation des enfants au regard du handicap
	INCLUSION	(iii)(a) Proportion de pays dans lesquels la coordination sectorielle est évaluée ; (b) Proportion de pays affichant des progrès au regard des obstacles recensés en ce qui concerne la coordination sectorielle ; (c) Proportion de groupes locaux des partenaires de l'éducation comprenant des organisations de la société civile/des associations d'enseignants

Objectif au niveau des pays n°1 – Intégrer davantage la notion de genre à la planification et l’élaboration des politiques pour produire un impact à l’échelle des systèmes

9	ÉGALITÉ DES GENRES	<p>(i) Proportion de pays mettant en œuvre des réformes [liées aux allocations du GPE] dans le cadre des facteurs favorables de planification et de suivi sectoriels intégrant la notion de genre, ainsi que défini dans leur pacte de partenariat</p> <p>(ii) Proportion de financement pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les « activités de planification et de suivi intégrant la notion de genre » se déroule de la manière prévue</p>
	FORTE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE	

Objectif au niveau des pays n°2 – Coordonner les interventions et les financements pour permettre des changements transformationnels

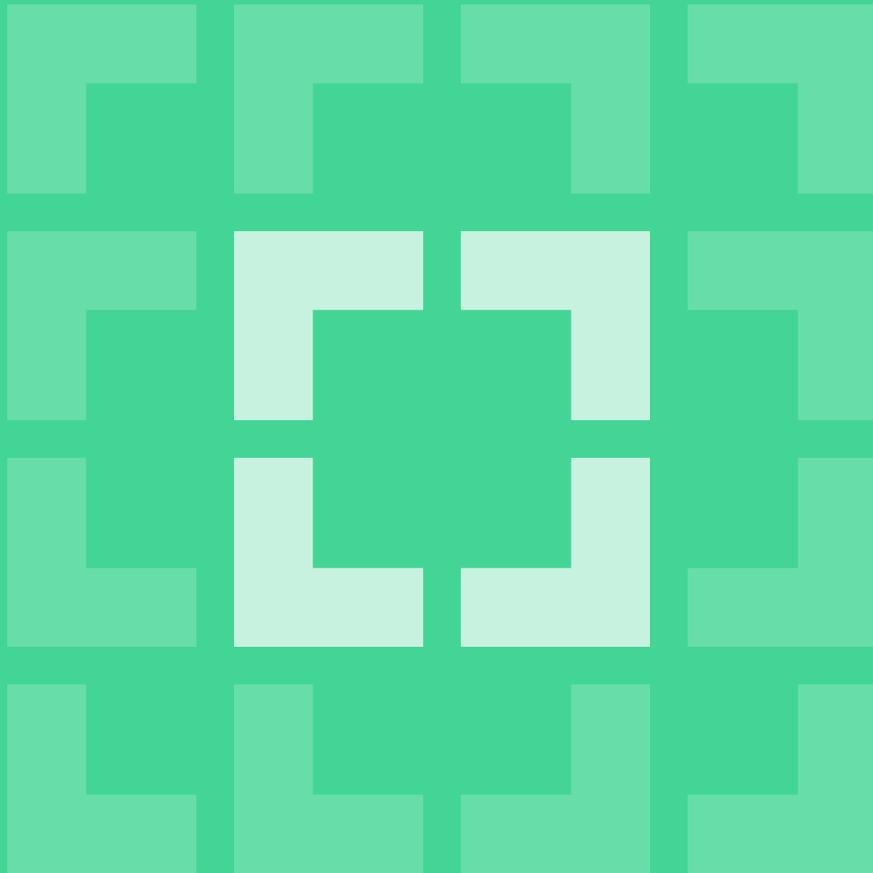
10	FORTE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE	<p>(i) Proportion de pays mettant en œuvre des réformes [liées aux allocations du GPE] dans le cadre des facteurs favorables de coordination sectorielle, ainsi que défini dans leur pacte de partenariat</p> <p>(ii) Proportion de financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités relevant du guichet « mobilisation d’une action concertée et de financements » se déroulent comme prévu</p>
11	VOLUME, ÉQUITÉ ET EFFICIENCE DES FINANCEMENTS NATIONAUX	Proportion de pays mettant en œuvre des réformes [liées aux allocations du GPE] dans le cadre des facteurs favorables du « volume de l’équité et de l’efficacité des financements nationaux », ainsi que défini dans leur pacte de partenariat
12	VOLUME, ÉQUITÉ ET EFFICIENCE DES FINANCEMENTS NATIONAUX	<p>(i) Proportion de financements du GPE alignés sur les systèmes nationaux</p> <p>(ii) Proportion de financements du GPE appliquant des modalités de financement harmonisées</p>
13	FORTE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE	<p>(i) Proportion de pays mettant en œuvre des réformes [liées aux allocations du GPE] dans le cadre des facteurs favorables des « données et des éléments factuels », ainsi que défini dans leur pacte de partenariat</p> <p>(ii) Proportion de financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités visant à « adapter et apprendre pour obtenir des résultats à grande échelle » se déroulent comme prévu</p>

Objectif au niveau des pays n°3 – Renforcer les capacités, adapter et apprendre pour mettre en œuvre et promouvoir des résultats à grande échelle

14	ENSEMBLE DES AXES PRIORITAIRES	<p>(i) Proportion de financements pour la transformation du système (a) atteignant des méthodologies doit prendre en compte les montants utilisés et les progrès en direction des objectifs) ; (b) atteignant les objectifs à la fin de la période couverte par le financement (par axe prioritaire) :</p> <p>AP1 : Accès ; AP2 : Apprentissage précoce ; AP3 : Équité, efficacité et volume du financement intérieur ; AP4 : Égalité des genres ; AP5 : Inclusion ; AP6 : Apprentissage ; AP7 : Enseignement de qualité ; AP8 : Forte capacité organisationnelle</p>
<p>Objectif intermédiaire – Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale et nationale pour obtenir des résultats durables</p>		
15	PARTENARIAT D'APPRENTISSAGE	<p>Nombre de cas d'adoption de travaux de recherche, de connaissances et d'innovation dans les domaines de la formulation ou de la mise en œuvre des politiques au niveau des pays appuyés par le KIX</p>
16	PARTENARIATS STRATÉGIQUES	<p>(i) Nombre de pays membres du GPE bénéficiant des nouveaux partenariats stratégiques mobilisés (ii) Proportion des capacités stratégiques mobilisées par le GPE atteignant leurs objectifs (iii) Montant supplémentaire de cofinancement mobilisé grâce aux mécanismes de financement novateurs du GPE</p>
17	PLAIDOYER	<p>Nombre de pays dans lequel la société civile a influencé la planification, le dialogue sur l'action à mener et le suivi des activités dans le cadre de projets financés par le fonds L'Éducation à voix haute (EOL)</p>
18	FINANCEMENT	<p>(i) Pourcentage et (ii) montant cumulé des engagements des bailleurs de fonds auxquels ces derniers ont donné suite</p>

NOTES DE FIN

1. Convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (1960) ; Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (1965) ; Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966) ; Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979) ; Convention relative aux droits de l'enfant (1989) ; Convention internationale sur la protection de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (1990) ; Convention relative aux droits des personnes handicapées (2006)
2. "COVID-19 Impact on Education: Global monitoring of school closures caused by COVID-19." UNESCO. <https://en.unesco.org/covid19/educationresponse>.
3. Chaque enfant apprend : Stratégie de l'UNICEF en matière d'éducation 2019-2020. New York: UNICEF, 2019. <https://www.unicef.org/media/59921/file/UNICEF-education-strategy-2019-2030-data-analytics.pdf>.
4. « Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous ». UN Stats. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2020/goal-04/#:~:text=The%20global%20primary%20school%20completion,large%20disparities%20among%20population%20groups>.
5. Ibid
6. Antoninis, Manos et al. Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020 : rapport sur le genre, Une nouvelle génération : 25 ans d'efforts pour atteindre l'égalité des genres dans l'éducation. Paris : UNESCO, 2020. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000374514>
7. Ibid
8. UNESCO, COVID-19 Education Response: How Many Students Are at Risk of Not Returning to School? (Paris : UNESCO, July 2020), https://unesdoc.unesco.org/in/documentViewer.xhtml?v=2.1.196&id=p:us-marcdéf_0000373992&file=/in/rest/annotationSVC/DownloadWatermarkedAttachment/attach_import_5b075951-5390-4056-9935-4163d073d5f1%3F_%3D373992eng.pdf&locale=en&multi=true&ark=/ark:/48223/pf0000373992/PDF/373992eng.pdf#%5B%7B%22num%22%3A31%2C%22gen%22%3A0%7D%2C%7B%22name%22%3A%22XYZ%22%7D%2C63%2C777%2C0%5D.
9. Rapport mondial de suivi sur l'éducation, Résumé sur l'égalité des genres - Tenir nos engagements en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation. Paris : UNESCO, 2018. https://en.unesco.org/gem-report/2018_gender_review
10. Ibid
11. Wodon, Quentin ; Montenegro, Claudio ; Nguyen, Hoa ; Onagoruwa, Adenike. Missed Opportunities : The High Cost of Not Educating Girls. The Cost of Not Educating Girls Notes Series. Washington, DC: World Bank, 2018. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/29956>
12. Coming Together for Refugee Education. Geneva: UNHCR, 2020. <https://www.unhcr.org/en-us/publications/education/5f-4f9a2b4/coming-together-refugee-education-education-report-2020.html>
13. Ibid
14. Ibid
15. Derrière les chiffres : en finir avec la violence et le harcèlement à l'école. Paris : UNESCO, 2019. <https://www.unicef.org/media/66496/file/Behind-the-Numbers.pdf>
16. Un monde prêt à apprendre : Accorder la priorité à une éducation préscolaire de qualité. New York: UNICEF, 2019. <https://data.unicef.org/resources/a-world-ready-to-learn-report/>
17. Ending Learning Poverty : What Will It Take? Washington, DC: World Bank, 2019. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/32553>
18. Le monde a besoin de près de 69 millions de nouveaux enseignants pour atteindre les objectifs de l'agenda éducation 2030. Montréal : UNESCO UIS, 2016. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000246124>
19. Policy Brief: Education during COVID-19 and beyond. United Nations, 2020. https://www.un.org/development/desa/dspd/wp-content/uploads/sites/22/2020/08/sg_policy_brief_covid-19_and_education_august_2020.pdf



BUREAUX DU GPE :

Washington :

701 18th St NW
2^e étage
Washington, DC 20006
États-Unis

Paris :

6 Avenue d'Iéna
75116 Paris
France

Bruxelles :

Avenue Marnix 17, 2^e étage
B-1000 Bruxelles
Belgique

CONTACT :

Téléphone : (+1) 202-458-0825

Email : information@globalpartnership.org

Février 2022